



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0450

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Exercice 2008 - Décisions modificatives n° 3 - Tous budgets

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne J.C., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jaquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillionel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne J.C.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0450**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Exercice 2008 - Décisions modificatives n° 3 - Tous budgets**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis au Conseil diverses propositions de modifications de crédits ouverts par nature et par chapitre, pour l'année 2008.

I - Correction des résultats 2007

La réforme de l'instruction budgétaire et comptable M 49, applicable au 1er janvier 2008, a transposé les règles budgétaires de la M 14 relatives, notamment, à la débudgétisation du traitement des intérêts courus non échus (ICNE) en section d'investissement : le compte 1688 n'est plus mouvementé en dépense par une écriture budgétaire.

Pour les budgets annexes des eaux et de l'assainissement, la mise en œuvre de cette réforme conduit à retraiter les résultats 2007 repris en 2008

Les corrections des résultats d'investissement et des affectations des excédents d'exploitation ont été actées par le conseil de Communauté lors de la délibération relative au budget supplémentaire 2008, le 9 juin dernier.

Dans le cadre de la présente décision modificative, il convient de procéder aux ajustements des prévisions 2008 concernées.

Budget annexe des eaux - mouvements inter-sections

Le montant des ICNE 2007 qui fait l'objet d'une écriture de contre-passation simplifiée sur l'exercice 2008, c'est-à-dire l'émission d'un titre de recettes d'annulation à la section d'exploitation, représente 517 474,35 €.

Pour cette section, le solde excédentaire du résultat de clôture de 713 978,13 € (chapitre 002) est minoré de 517 474,35 € ; l'excédent s'établit après correction à 196 503,78 €.

Simultanément, en section d'investissement, le solde d'exécution déficitaire, enregistré au chapitre 001 - résultat d'investissement reporté doit être porté à 8 236 918,44 € au lieu de 7 719 444,09 € compte tenu du montant des provisions constituées à la fin 2007, pour 517 474,35 €. L'excédent d'exploitation capitalisé est augmenté du même montant en recettes (compte 10688).

Pour effectuer ces ajustements, il est nécessaire de réduire le montant du virement de la section d'exploitation de 517 474,35 €. Il représente 3 321 750,65 €. En section d'investissement, la prévision de dépenses au chapitre 23 - immobilisation en cours est également diminuée de 517 474,35 €.

Budget annexe de l'assainissement - mouvements inter-sections

Compte tenu de la provision constituée à la fin 2007 pour les ICNE de 1 157 131,92 €, le solde d'exécution déficitaire pour la section d'investissement doit être porté de 19 665 951,32 € à 20 823 083,24 € en dépenses (chapitre 001) ; l'excédent d'exploitation capitalisé en recettes est également ajusté à ce montant (compte 10688).

En section d'exploitation, le solde excédentaire du résultat de clôture 2007 de 5 026 863,01 € est minoré de 1 157 131,92 €. Après correction, il s'établit à 3 869 731,09 €.

Pour l'équilibre de ces inscriptions, la ligne de dépenses imprévues d'investissement est réduite de 127 889,85 € (chapitre 020), et la prévision du chapitre 023 de 1 029 242,07 €. Le prélèvement sur la section d'exploitation est minoré de 1 157 131,92 €. Il s'établit à 20 965 456,08 € à la clôture 2008.

II - Travaux de recueillis des eaux pluviales - collecteur du Carré de Soie*Budgets principal et de l'assainissement - mouvements inter-budgétaires*

L'avancement des travaux du collecteur du Carré de Soie à Vaulx en Velin suppose une nouvelle augmentation de la prévision des dépenses ouverte au budget de l'assainissement, compte 231560 - travaux de recueillis des eaux pluviales pour 500 000 €.

Cet équipement est financé par une subvention d'équipement du budget principal (compte 204150). La recette correspondante au budget annexe est constatée au compte 131500 - subvention des groupements de collectivités.

Au budget principal, un prélèvement à partir de la sûreté budgétaire de 500 000 € est nécessaire pour financer cette subvention (chapitre 020) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Approuve la mise à jour, par décision modificative, des prévisions budgétaires par chapitre, dans la forme expressément prévue par les arrêtés ministériels en date du 22 décembre 2006 pour l'instruction budgétaire et comptable M 14, et du 17 décembre 2007 pour l'instruction budgétaire et comptable M 49.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.